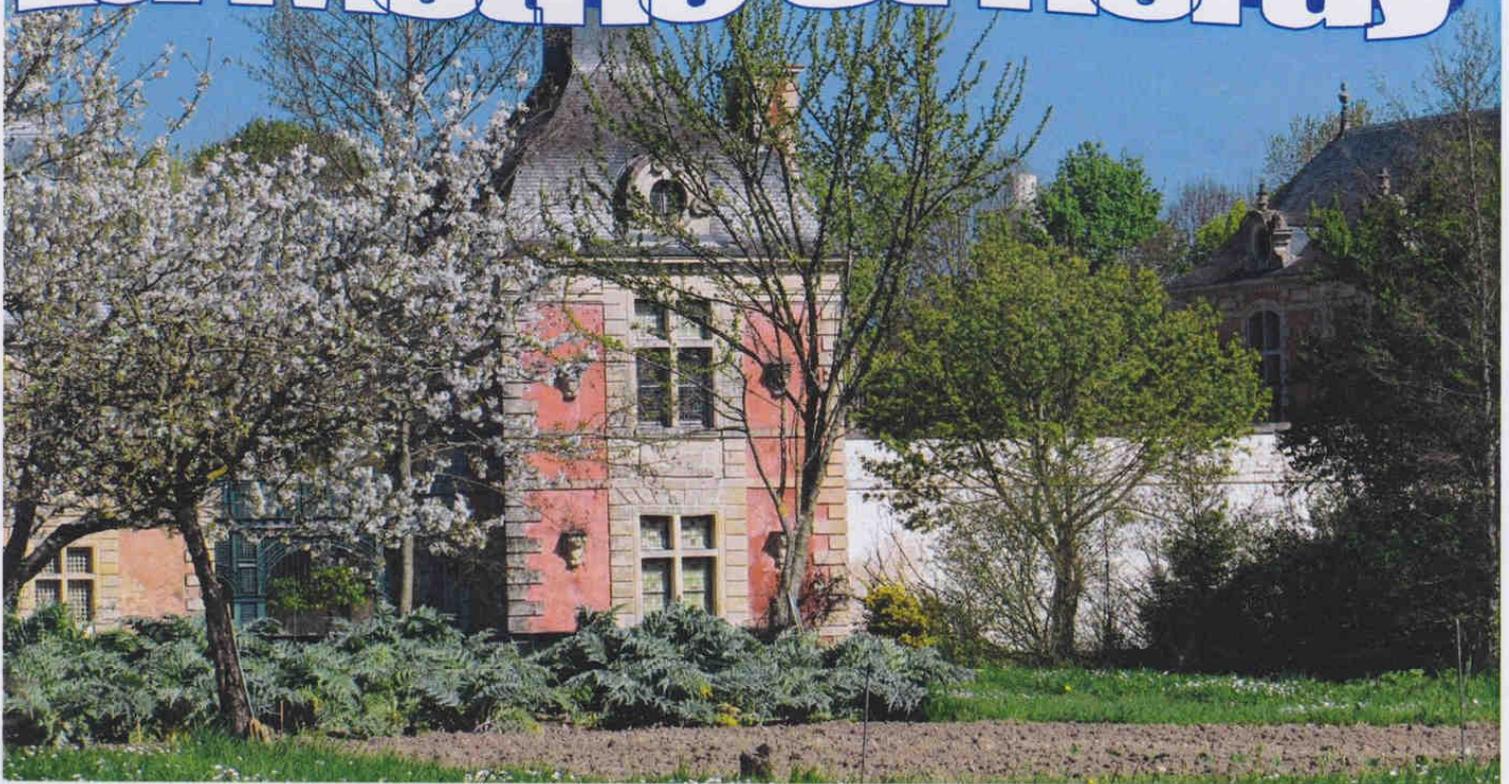


La Mothe St Héray

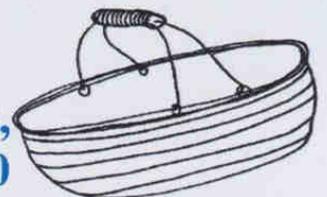


Sommaire :

- La vie municipale
 - Editorial
 - Les élections
 - 3 nouveaux commerces
 - Les budgets
 - Les travaux
- Affaires scolaires et APS
- Devoir de mémoire
- Culture
- Du côté des associations
- Les Belles d'Antan
- Solidarité
- Cet été à la Mothe

La commission communication s'est réunie le 10 avril pour préparer votre bulletin et traiter d'autres thèmes pour apporter une réponse aux besoins constants d'information. Aussi, elle propose dans cette édition ces premiers aménagements. La mise à jour du site de la mairie est régulièrement effectuée et pour compléter son action d'information, une news letter (lettre d'information) est à l'étude. Un calendrier des activités culturelles, associatives et sportives est en place sur le site, il référence toutes les manifestations qui animent notre commune.

Améliorer notre revue information, c'est possible, déposez à la mairie le questionnaire qui accompagne ce bulletin



**Le 1^{er} jeudi de chaque mois,
retrouvez votre marché de 8h00 à 14h00
Sur le thème « les produits du terroir »**





Editorial : Le 28 mars dernier, un nouveau Conseil Municipal a été mis en place. Nous tenons à remercier celles et ceux qui ont apporté leurs suffrages à l'équipe "La Mothe à Venir". Nous n'oublions pas pour autant les personnes qui se sont exprimées pour "Un nouvel élan pour La Mothe", représenté par 4 élus avec lesquels nous espérons pouvoir travailler sereinement.

Elus, nous aurons toujours à cœur de travailler pour l'intérêt général et dans le respect de chacun, comme nous l'avons toujours fait. C'est tous ensemble que nous ferons vivre La Mothe.

Les responsabilités réparties, les élus se sont rapidement mis au travail après avoir pris connaissance des dossiers.

En effet, c'est pour le bien collectif que nous travaillons dans les diverses commissions et délégations.

Dans la suite logique des élections municipales, le 17 avril, le nouveau Conseil Communautaire réuni à Melle a procédé à l'élection du nouveau Président et des Vice-présidents (dont vous trouverez la composition à l'intérieur de ces pages).

A l'heure où sont écrites ces lignes, arrive la saison des rencontres avec ses diverses manifestations qui animent notre cité. Nous espérons pouvoir vous y rencontrer.

Nous souhaitons que ce bulletin soit un outil de communication qui nous permette de mieux vous informer sur les raisons des choix et des décisions que nous aurons à prendre.

Bonne lecture à toutes et tous.

Le Maire, A. DELAGE

Election municipale du 23 mars 2014 :

Le 23 mars, les électrices et les électeurs Mothais ont renouvelé les membres du conseil municipal. Deux listes se présentaient à leurs suffrages, « La Mothe à Venir » conduite par Alain DELAGE, maire sortant et « Un nouvel élan pour la Mothe » conduite par Jean-Charles GHIRINGHELLI, conseiller sortant.

C'est la liste « La Mothe à Venir » qui a recueilli la majorité des voix (51,86%) et qui obtient 15 sièges sur 19.

Le 28 mars, le nouveau conseil se réunissait et désignait Mr Alain DELAGE Maire de la commune.



Les 4 élus de la liste « Un nouvel élan pour la Mothe » n'ont pas souhaité figurer sur la photo du conseil.

La composition du conseil le 28 mars :

Alain DELAGE Maire, Philippe BLANCHET 1^{er} Adjoint, Ingrid LAMBERT - BORDIEC 2^{ème} Adjointe, Philippe BARON 3^{ème} Adjoint, Françoise BARNY 4^{ème} Adjointe, Joël CLERC 5^{ème} Adjoint.

Dominique NOUREAU, Armelle VIGNAULT, Logan MORIN, Marie-Josée CAIL, Claude BICHON, Nathalie GAZZILLO, David PETRAULT, Lucie BEURET, Guy NOIRAUD, Jean-Charles GHIRINGHELLI, Peggy GAUTIER, Jacques MASSÉ, Élodie GRELIER.

Mr Jacques MASSE ayant démissionné le 29 mars, c'est Mr Guy BIERMAN issu de la liste « Un nouvel élan pour la Mothe » qui le remplace en tant que conseiller municipal.

5 Adjoints pour le prix de 4 :

Sur proposition du Maire, le conseil a validé le choix de 5 adjoints. Cependant, il a été décidé que les indemnités des élus seraient équivalentes aux indemnités cumulées du Maire et des 4 adjoints. Cet effort de solidarité s'inscrit dans un souci d'économie budgétaire. Il représente une économie de 53 909 € sur les 6 ans de mandature.

Election du conseil communautaire du Mellois :

Les élus Mothais au conseil communautaire : Alain DELAGE, Dominique NOUREAU, Philippe BLANCHET, Jean Charles GHIRINGHELLI.

Le 17 avril 2014, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Mellois a désigné Mr Alain DELAGE 3^{ème} Vice Président, et Mr Philippe BLANCHET membre du bureau.



Claude nous a quittés cette année, il manquera à tous ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer. C'est avec regret que nous avons appris la disparition de notre camarade Claude PIED. Retiré à La Mothe Saint-Héray, ce retraité actif rejoint le syndicat d'initiative puis le conseil municipal. Il y occupera les fonctions d'adjoint aux travaux durant 6 années.

Objectif citoyens, recensement militaire



Les jeunes garçons et filles, nés en 1998 doivent se faire recenser en 2014. Sur présentation en mairie du livret de famille et de leur carte d'identité, une attestation leur sera délivrée en attendant leur convocation aux journées d'appel à la défense.

<http://www.defense.gouv.fr/jdc>

Des nouveaux commerçants à La Mothe. Venus de tous les horizons, du Beaujolais, du sud de la France et plus près de nous de Beaussais, ils ont choisi notre commune pour sa qualité de vie et le développement de leurs activités. N'hésitez pas à rencontrer ces commerçants dynamiques qui contribuent au développement économique de notre cité.

Terre saine : Engagée dans la démarche « Votre commune sans pesticides » qui contribue à l'excellence environnementale et la protection de la santé des agents communaux, des habitants et des gens de passage, notre commune vient de se voir attribuer le diplôme 1 papillon. Cette distinction décernée par la DRAAF et le FREDON récompense la municipalité pour ses engagements et ses réalisations.



A,B,C,.... Un annuaire de tous les commerçants, artisans et entreprises de La Mothe sera réalisé en partenariat avec l'association des commerçants et industriels Mothais (ACIM).

Infos, Infos, Infos, Infos, Infos, Infos, Infos

Menus scolaires, un clic et accédez aux menus, copiez le lien sur votre bureau : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-la-mothepamproux/spip.rubrique79>. **JELAIVU** au n° 2 Place Clémenceau. **Les commissions, les délégués**, retrouvez sur notre site toutes les commissions municipales et la liste des délégués <http://www.la-mothe-saint-heray.fr>. **Les établissements BOISLIVEAU** ont été rachetés par la société Vendéenne MIGNE, tous les emplois sont maintenus. **L'assemblée générale de l'Association des commerçants et industriels Mothais (ACIM)**, s'est déroulée le 16 Avril. **Le comité des fêtes** a élu son bureau en conseil d'administration le 17 mars, nouveau président Thierry QUINTARD. **Les demandes de subventions** accordées par la municipalité aux associations seront présentées en Conseil Municipal du 5 juin. **Mr René ASSAILLY** a été élu Président de l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Mothe Saint-Héray.



Budget 2014

Qu'est-ce que le budget : Le budget est un acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et des projets décidés par le Conseil Municipal.

Qui prépare le budget : Le maire a la responsabilité de la préparation du budget qu'il réalise avec les élus et la commission finances.

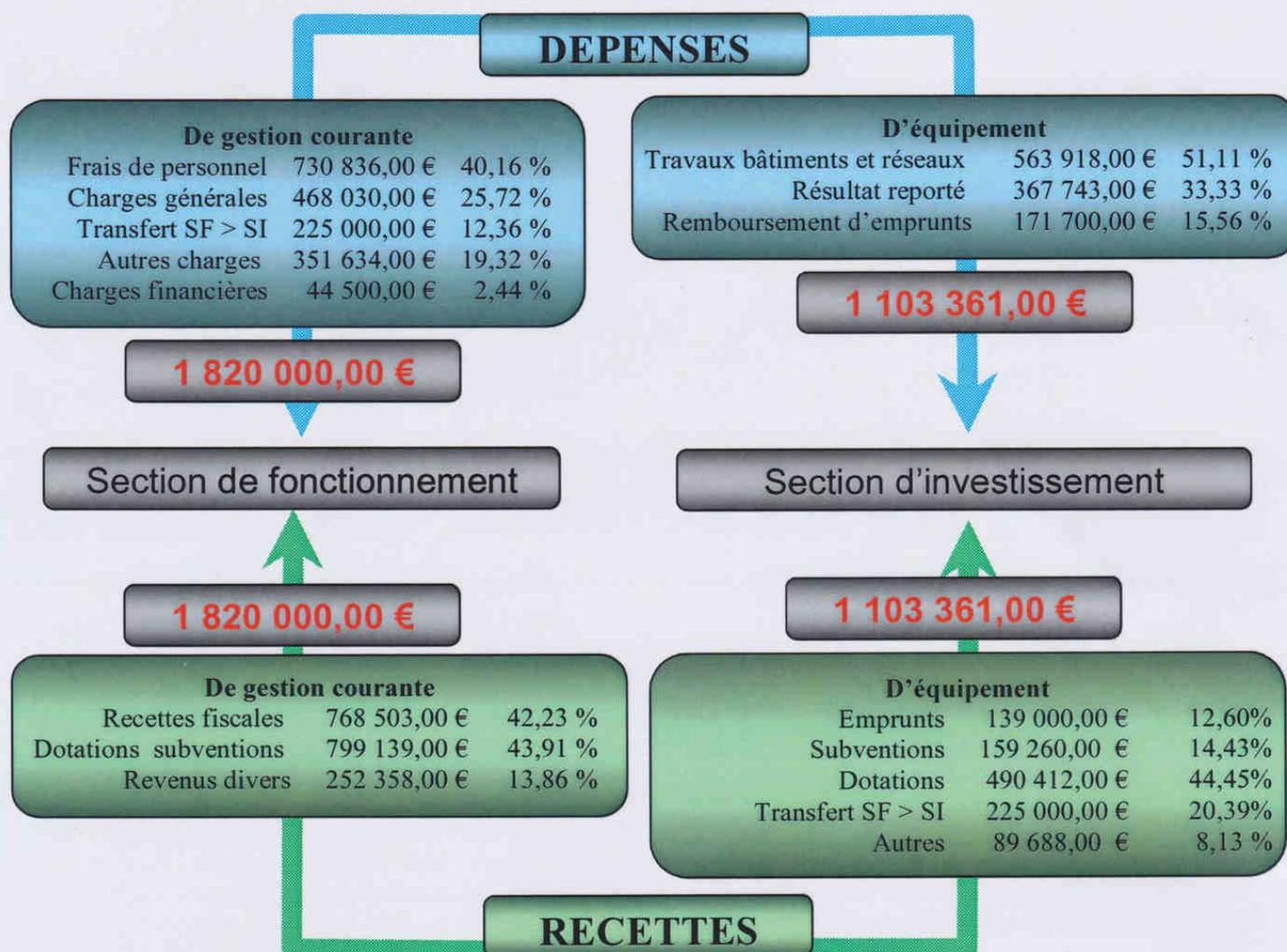
Qui vote le budget : Le budget est voté par le Conseil Municipal. Concernant notre commune il a été examiné dans un premier temps en commission des finances le 6 mars 2014 et voté le 13 mars 2014 par le Conseil Municipal.

Qui contrôle l'exécution budgétaire : L'Etat exerce le contrôle sur les dépenses et les recettes par l'intermédiaire du Trésor Public, des services du Préfet et la Chambre régionale des comptes. Ces contrôles portent sur la régularité et la légalité des recettes et des dépenses et non sur l'opportunité de celles-ci.

Qui paie les dépenses et encaisse les recettes : Le maire prescrit l'exécution des dépenses et des recettes, c'est le Trésor Public qui assure le paiement ou les encaissements.

De quoi se compose le budget : Le budget est divisé en deux sections : fonctionnement et investissement.

Concrètement pour notre commune



Quelques exemples de dépenses de fonctionnement et investissement:

- L'enveloppe prévisionnelle des subventions 2014 est approvisionnée à hauteur de 42 000,00 € soit 2,31 % du budget de fonctionnement.
- Une aide financière de 5 849,00 € est attribuée pour 14 jeunes qui vont partir en séjour estival à RIOM ÈS MONTAGNE.
- Transport des enfants (transport scolaire, bibliothèque, piscine) 11 520,00 €.
- Travaux d'aménagement 2013, La Poste 16 700,00 €, voirie 115 850,00 €, Columbarium 7 700,00 €, viabilisation du lotissement des Justices 90 000,00 €.



Travaux

Mr Claude FAUCHER, un des piliers des services techniques, nous quitte pour faire valoir ses droits à la retraite. Parmi nous depuis 30 ans, nous lui souhaitons plein de bonheur dans sa nouvelle vie. Il sera remplacé par Mr Dorian BOUILLEAUD à qui nous souhaitons la bienvenue dans l'équipe.

Village fleuri, l'équipe des jardiniers est à pied d'œuvre et déjà vous pouvez voir les espaces verts et les parterres s'agrémenter de fleurs. Dans un souci d'économie, ces fleurs sont préparées dans les serres des ateliers municipaux. Le désherbage des trottoirs autrefois opéré par les riverains et maintenant laissé à la charge de la commune a repris. Cette opération longue et pénible est traitée manuellement. Elle répond à la volonté de ne plus utiliser de produits chimiques et s'inscrit dans le cahier des charges des Grenelle de l'environnement 1 et 2.



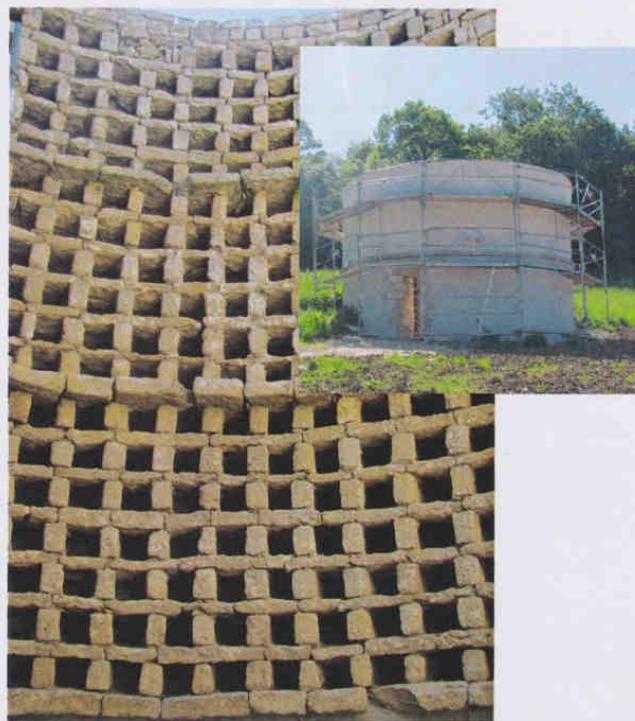
Solidarité, l'ascenseur pour l'accès des personnes à mobilité réduite à la Poste est installé, une place réservée va bientôt être créée pour le stationnement.



Du 7 au 23 avril 2014, le syndicat ACEMPSS est intervenu sur notre commune. Il a traité de nombreux travaux d'entretien et notamment la réfection de la route de Trémonts et celle du Dolmen, la reprise des parkings de la Villedieu et de la rue des Remparts, l'empierrement du chemin de la Praille à Raclemet. La finition des trottoirs rue des Sangles et de Courdevant assure la fin de la remise en état de la voirie. La mise en forme des abords du pigeonnier participe à la valorisation du site en attendant la pose de la charpente programmée au mois de juin.

Des problèmes récurrents de surcharges électriques ont plongé le centre bourg et la rue principale dans le noir pendant plusieurs nuits. L'intervention de nombreux techniciens a permis de déceler la panne et de faire intervenir ERDF qui a procédé à la remise en état de ses installations et mis ainsi fin aux désagréments occasionnés aux riverains.

L'armoire électrique qui commande les feux tricolores du centre bourg n'a pas survécu aux derniers orages et assauts de cet hiver. Son remplacement a été réalisé dernièrement. Un dossier auprès des assurances a d'ores et déjà été transmis. Merci de toujours rester vigilant à l'approche du carrefour.



Que fait la commune sur les chemins dégradés ? Elle répare à gros moyens de calcaire et de pierres pour redessiner les profils des chemins, renforcer les talus et colmater les ornières laissées par le passage d'engins aux gabarits de plus en plus importants et pas toujours adaptés à nos chemins de campagne.



Réforme des rythmes scolaires : une année test encourageante.

Le choix : La municipalité a choisi de mettre en œuvre la Réforme des Rythmes Scolaires dès la rentrée 2013. En conséquence, le Conseil d'École a modifié l'organisation du temps scolaire. Les journées de classe ont été réduites, le temps de classe a été réparti sur 9 demi-journées (lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h à 11h50 et de 13h20 à 15h45, le mercredi de 9h à 12h). Les enseignants de l'école élémentaire sont particulièrement satisfaits de cette nouvelle organisation qui favorise les apprentissages des enfants. Ils souhaitent donc poursuivre ainsi.

A ce temps de classe, s'ajoutent, uniquement pour ceux qui le souhaitent, 45 minutes d'Activités Pédagogiques Complémentaires les lundi et jeudi, proposées et encadrées par les enseignants, et 45 minutes d'Activités PériScolaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi à la charge de la municipalité. Compte tenu du manque de locaux disponibles, depuis le mois de janvier, les activités périscolaires ne sont proposées aux enfants de l'école maternelle que les mardi et vendredi, les lundi et jeudi les enfants peuvent participer aux activités pédagogiques complémentaires. Cette organisation facilite la coordination entre les deux types d'activités proposées après la classe à l'école maternelle.

La garderie, qui accueille les enfants dès 15h45, s'intègre à ce dispositif. C'est pourquoi les APS, comme la garderie, sont facturées aux parents. Les tarifs votés par le conseil municipal respectent le cadre de la réforme pour ne pas défavoriser certaines familles. Ils sont dégressifs en fonction du nombre d'enfants par famille. Ainsi, la participation d'un enfant à une activité périscolaire est facturée 1.05 euro la séance, si deux enfants d'une même famille sont inscrits à une activité périscolaire, ces deux activités par semaine seront facturées 1.60 euro, s'il y a trois enfants de la même famille, cela reviendra à 1.95 euro les trois activités par semaine. Comme pour la garderie, un forfait mensuel limite le coût des activités pour les familles. Au-delà de 10 séances par mois pour 1 enfant, la facture s'élève à 9.35 euros, à 14.70 euros pour deux enfants, et à 18.65 euros pour trois enfants. Evidemment, la garderie faisant maintenant partie intégrante du dispositif, le même forfait intègre garderie et participation aux activités périscolaires.

Cette réforme donnait donc également à la municipalité la possibilité de proposer des Activités PériScolaires aux élèves. Nous sommes heureux d'avoir pu permettre aux enfants des écoles maternelle et élémentaire du groupe F. Dallet de découvrir une quinzaine d'activités le soir après la classe ; des activités variées dont l'encadrement a été assuré par les éducateurs sportifs d'associations locales (Tennis de Table, Yoga), par des bénévoles Mothais heureux de transmettre leurs savoirs aux enfants (histoires contées, aide aux devoirs, jardinage) et par d'autres professionnels du territoire (découverte de la préhistoire, arts plastiques), certains installés un peu plus loin (découverte multisports, pétanque, atelier de sophrologie, éveil musical). L'animatrice de l'Espace Jeunes a également encadré deux activités (match d'impro et sketches, découverte de nouveaux jeux de sociétés), tout en assurant la coordination du dispositif. Au total, 160 enfants ont ainsi participé aux Activités Péri Scolaires proposées, soit 61.5% des enfants inscrits à l'école maternelle et près de 82% des enfants inscrits à l'école élémentaire. Comme le prévoit la réforme, la participation des enfants à ces activités est facultative et dépend du choix des parents. A deux reprises (novembre et avril), les parents ont été invités à s'exprimer sur les modalités de mise en œuvre de ces activités. Ces deux enquêtes révèlent surtout que la durée des activités est trop courte, compte tenu du temps nécessaire au regroupement et au déplacement des enfants. Si cette année nous sommes parvenus à inscrire chaque enfant qui le souhaitait à une activité par semaine, seulement 50 % des enfants inscrits ont pu parfois découvrir deux activités par semaine. Cela reste insuffisant, en particulier pour ceux qui sont contraints de rester à la garderie tous les soirs. .../...



Cette activité s'intègre au programme des rendez-vous aux Jardins organisés avec le SI

Vacances scolaires :

Du samedi 5 juillet au 1^{er} septembre 2014



La consultation des autres membres du comité de pilotage pour la mise en place des APS (enseignants, personnels, intervenants) a également souligné la difficulté d'assurer réellement 45 minutes d'activités, compte tenu du manque de souplesse du fonctionnement de cette année (fin de la classe à 15h45, départ des bus à 16h30). Ensemble, nous avons donc défini une priorité pour l'année scolaire 2014-2015 : assouplir le dispositif, laisser le temps aux enfants de souffler après la classe, de se regrouper et de se déplacer afin de profiter dans de bonnes conditions de 45 minutes d'activités. C'est dans ce sens là que nous œuvrerons pour adapter le dispositif établi, qui par ailleurs, donne plutôt satisfaction (70.5% des familles qui se sont exprimées). Dans la limite des moyens dont nous disposons, nous ferons également tout notre possible pour proposer davantage d'activités dès la rentrée 2014. Les personnes ou associations qui seraient d'ailleurs intéressées pour intervenir dans le cadre des activités périscolaires ne doivent pas hésiter à nous faire part de leurs propositions.

Le 03 avril 2014, jardin pour tous :



Aujourd'hui Mr Martial MINOT fleuriste retraité a transmis son savoir faire à nos petits élèves du CP et du CE1. 8 petites têtes blondes attentives aux informations apprennent les premiers gestes du jardinier : comment semer des graines pour obtenir de bons légumes et de belles fleurs. Après quelques explications, place aux travaux pratiques. Des godets, et des mains pressées brassent le terreau, un vrai terreau de jardinier disposé sur la grande table. Chacun s'applique ensuite à placer les graines, radis, courgettes, des fleurs aussi, des œillets qui embelliront

les parterres. Les godets sont disposés par les enfants dans un endroit bien exposé et abrité en attendant la levée des semis et leur mise en terre lors d'une prochaine activité.

Après un lavage de mains bien mérité tout ce petit monde repart vers sa classe, content de cette activité découverte et ravi de savoir que bientôt ils pourront voir grandir leurs légumes et découvrir leurs fleurs. C'est bien vrai, c'est meilleur et plus beau quand on l'a fait.



Instituteur et vétéran de la Grande Guerre

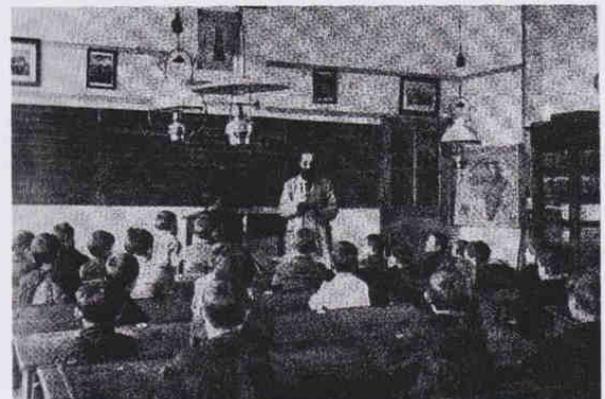
Le saviez-vous ? Né à La Mothe Saint-Héray en 1885, François DALLET est issu d'une famille modeste et dite « besogneuse », son père était facteur et sa mère laveuse. Très bon élève, il entre à l'école normale à l'âge de 15 ans. A l'issue de sa formation il devance l'appel et effectue son service militaire à Poitiers. Sa première affectation d'instituteur l'amènera à Fresnay en Retz puis il rejoindra Saint Brévin les Pins, où il se mariera avec une jeune institutrice. Ils auront deux enfants. Mais hélas, la guerre les sépare et peu de temps après la naissance de son deuxième enfant il est appelé au front. Nous sommes en 1914. Nommé sous-lieutenant, il est grièvement blessé en juin 1915 en rentrant dans une tranchée conquise et perdra totalement la vue. Pris en charge par l'association Valentin Huây et ses médecins, il surmonte son handicap et apprend le braille avec la volonté de revenir à l'école.

Soutenu par son épouse dans cette terrible épreuve, aidé par son directeur d'académie, il retrouve dès 1916 un poste d'enseignant avec une classe de voyants.

Homme aux qualités exemplaires, il ne cessera de s'investir auprès des enfants et de ses anciens élèves dans le besoin. Décoré de la Croix de guerre et de la Légion d'Honneur, il décède en 1943 à l'âge de 58 ans.

Sa famille qui a conservé ses correspondances se prépare à éditer un livre sur sa vie. Sa réalisation se fera par souscriptions.

Renseignements complémentaires : Mairie 05 49 05 01 41.





Exposition sur la Première Guerre Mondiale au Syndicat d'Initiative :



Appel au prêt. Le Syndicat d'Initiative présente actuellement une exposition pour commémorer le premier centenaire de la guerre de 1914-1918. A cet effet, une habitante des environs de La Mothe, Madame Salomon, a bien voulu prêter sa collection personnelle, particulièrement riche. Les membres du SI souhaitent cependant exposer quelques objets ayant appartenu à des Poilus d'origine Mothaise. Si vous possédez un ou deux objets particulièrement originaux ou représentatifs, un écrit (lettre) ou un document et acceptez de les prêter quelques mois, merci de prendre contact avec le SI au 05 49 05 19 19.

Inaugurée le 16 mai, cette exposition sera présente tout l'été.

Cérémonies du 8 mai 2014 :



En ce 8 mai 2014, de nombreux Mothais se sont réunis autour du monument aux morts pour célébrer l'armistice de la seconde guerre mondiale. Anciens Combattants, sapeurs pompiers, un piquet d'honneur de l'ENSOA et l'harmonie de Lezay ont accompagné les élus pour ces instants de recueillement, avant de déposer des gerbes à la mémoire des disparus. Sur le chemin du souvenir, les enfants ont procédé à la lecture des discours officiels. Cette cérémonie chargée d'émotion et de souvenirs pour nos anciens s'est achevée traditionnellement sous les Halles autour du verre de l'amitié.



Drapeau de l'amicale des vétérans de l'armée de terre et de mer 1870/1871 :

Découvert en 2009 dans le grenier d'une maison en cours de restauration, le drapeau de cette amicale, créée en 1870, sous l'appellation « Les vétérans des armées de terre et de mer 1870-1871 de La Mothe Saint-Héray » 764° section, est actuellement exposé au moulin l'Abbé. L'état dans lequel il a été trouvé a nécessité de nombreuses heures de travail de restauration et c'est grâce à des aides financières de notre Député, notre Conseiller Général, la mairie de la Mothe et des dons de particuliers, que Mme ROUSSEAU Isabelle, conservatrice et restauratrice de tissus anciens à Paris a procédé à la restauration.

Aujourd'hui, la question est de savoir quelle place lui donner dans le cadre de son histoire. La réunion des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de La Mothe Saint Héray s'est penchée sur cette question le 5 mai 2014 au cours d'une réunion de travail. A l'unanimité, il est décidé que ce drapeau doit rester à La Mothe et que sa conservation soit assurée dans les meilleures conditions tout en restant visible par le plus grand nombre de visiteurs.

Compte tenu des contraintes exposées, il est retenu que dans un premier temps ce drapeau soit intégré dans l'exposition 14/18 sur le parcours de mémoire, puis une solution plus pérenne devra être étudiée dans le cadre d'une exposition permanente de l'Histoire Mothaise.





Venez découvrir et apprécier le programme des Nouvelles Métamorphoses 2014 :

Après le « **Printemps de L'Orangerie** » avec Pierre et Annick DEBIEN dont l'exposition intemporelle s'achèvera le 1^{er} juin, le « **Festival d'Art Contemporain** » investira le site de l'Orangerie dès le 21 juin pour 3 semaines. Ce sont 56 artistes dans les galeries et les jardins de l'Orangerie et 28 sous tivolis sur la place du château pour deux jours qui seront présents.

Ce festival est aussi organisé autour de nombreuses conférences aux thèmes variés « Mythes ou réalité » de Mme Gratienne SALMON, « Pour qui tu te prends » de Mme Jacqueline DUBOST-GARIN ou encore « L'art et le papier » par Daniel MAR. De nombreuses animations interactives avec les artistes et le public sont également programmées. Un spectacle animera les rues le dimanche. Les Métaforum du samedi 28 juin sur le thème « La beauté, un mythe contemporain » par v-i-n-c-e-n-t et celui du 5 juillet sur le thème « La peinture revisitée » par Yves BAUDRY font partie des nombreuses activités offertes.



Enfin le 21 juin, n'oubliez pas la Fête de la Musique qui se déroulera sous les halles autour d'un repas festif et musical.

Toutes ces activités sont gratuites. Plus de renseignements au 05 49 05 01 41.

Rendez-vous sur le thème national « l'enfant au jardin ».

Dès le 21 février, les enfants du CP de l'école primaire étaient au travail ! Après avoir suivi une formation pédagogique sur les arbres fruitiers sur le site de la prairie de l'Orangerie, ils ont participé à la plantation de pommiers d'autrefois. Cette animation organisée dans le cadre de "la semaine régionale de l'Arbre et de la Haie", soutenue et financée par la Région, était placée sous la direction de l'animateur de PROM'HAIES. Les petits jardiniers assistés des enseignants, de quelques parents d'élèves étaient très fiers de leur travail.

Ces plantations rappellent de manière symbolique le verger du 17^e siècle.



Les Rendez Vous aux Jardins : C'est l'occasion d'une balade guidée à partir des jardins de l'Orangerie jusqu'au moulin l'Abbé, sur un parcours de découverte avec des animations insolites : jeux de jardins, quiz, partage de lecture,... Les jardins publics et privés deviennent pour l'occasion des espaces ludiques, artistiques et créatifs grâce à l'artiste plasticienne Nathalie Le Haret intervenante auprès de l'accueil de loisirs, du RAM, de l'école élémentaire et des maisons de retraite. L'implication des associations " Les amis de la bibliothèque ", " l'Amicale théâtrale Mothaise " et le soutien du Syndicat d'initiative, sont porteurs de la réussite de cette rencontre intergénérationnelle dans notre Petite Cité de Caractère. Les rafraîchissements, à base de plantes, réalisés par les enfants de l'Espace Jeunes raviront tout le monde.



Le Comité des Fêtes :

C'est le 17 août 1965 que fut constitué le Comité des Fêtes.

L'article 1^{er} des statuts stipule :

« Il est fondé à La Mothe Saint – Héray, une association régie par les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901 qui prend le nom de : Comité des Fêtes de La Mothe Saint – Héray.

Elle a pour but l'organisation, sur le plan local de fêtes et manifestations récréatives et culturelles ».

A noter qu'à cette époque le timbre fiscal de déclaration s'élevait à 2,50 Francs.

Si beaucoup de choses ont évolué depuis 1965, le but de notre comité reste bien le même, c'est-à-dire offrir aux Mothais et aux Mothaises des manifestations festives, ouvertes à tout public et abordables au plus grand nombre. Pour ce faire, les membres du comité ne sont pas seuls, depuis de nombreuses années un partenariat avec d'autres associations s'est développé ainsi qu'une collaboration étroite avec la municipalité.

Egalement un nombre important de bénévoles vient en soutien au comité dans l'organisation des manifestations, pour la fête des Rosières par exemple, on estime à 300 le nombre de bénévoles.

Le comité des fêtes met également à disposition pour les associations et les particuliers du matériel, (Tables, chaises, couverts, vaisselle).

Chaque année le comité organise la fête nationale le 13 juillet et la fête des rosières en septembre. Il s'investit avec l'ACIM et les associations d'Exoudun pour l'organisation de la soirée tartines mi-mai. Il apporte également son soutien aux Nouvelles Métamorphoses en juillet et au marché de Noël.

Tous les ans, deux feux d'artifices sont tirés par le comité, (13 juillet et Rosières). Pour ce faire, nous avons 3 bénévoles formés comme il se doit afin de répondre aux règles de mise en œuvre et de sécurité en vigueur.

Chacun d'entre eux possède l'agrément préfectoral obligatoire auprès de notre fournisseur.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues au sein de l'association et pour 2014, nous sommes toujours à la recherche d'une Rosière.

Appel aux bénévoles :

Le 5, 6 et 7 septembre 2014, le comité des fêtes organise la traditionnelle fête des Rosières. Cette manifestation sera cette année encore une réussite grâce à l'implication de nombreux participants. Elle demande un investissement important de la part de chacun et l'organisation de la course du dimanche 7 septembre nécessitera la présence de nombreux bénévoles pour les inscriptions, les résultats, les jalonnes, le chronométrage, Inscrivez-vous dès maintenant auprès du comité des fêtes



Fou de vitesse : Un club de Slot à La Mothe Saint-Héray.



Vous pensez voitures de course, formule 1, vous y êtes presque.

Souvenez-vous le circuit électrique des 24h du Mans de votre enfance que votre maman ne voulait pas installer dans la salle à manger. Et bien le slot lui ressemble, à ceci près que ce circuit routier électrique fait 25 m

de long. Sur ce circuit très technique aux multiples virages serrés, aux lignes droites propices aux excès de vitesse, plusieurs pilotes expérimentés aux commandes de bolides à l'échelle 1/32° peuvent se mesurer. Situé dans les locaux de l'ancienne gendarmerie rue du moulin blanc, son président Régis BRUNET vous accueille (ouvert aux amateurs à partir de 12 ans) tous les vendredis soir à partir de 20h30 pour des frissons garantis.



Les Belles d'Antan



« Le Clain par la route du Chabichou »

Le 20 avril, La Mothe a retrouvé son ambiance d'antan quelques heures durant. En effet, 42 voitures anciennes de 1904 à 1936, parties de Niort le 18 avril pour leur 43^{ème} randonnée « Le Clain par la route du Chabichou », ont fait étape chez nous pour rejoindre en fin de matinée le domaine du Griffier. Certaines, âgées de plus de 100 ans, ont accompli ce long périple sans difficulté. Après avoir traversé le centre de La Mothe, elles se sont regroupées à l'Orangerie pour une étape bien méritée. Pendant que les équipages se restaurent autour d'une table de dégustation de produits locaux, les Belles bien alignées, brillantes de tous leurs chromes, aux robes étincelantes, se laissent admirer par les nombreux Mothais présents pour cette occasion. Après avoir remercié chaleureusement la municipalité pour son accueil, elles sont reparties pétaradantes de joie, laissant derrière elles les enfants amusés et ravis.

Retrouvez-les sur le site : <http://www.cavedas79.fr>



Solidarité

Méfiez vous des arnaques !!!

Tous les jours vous recevez des appels téléphoniques de sociétés qui se présentent mandatées par des organismes nationaux très connus. Elles se disent également recommandées par la commune. Propriétaires ou locataires, elles vous vantent les mérites d'un appareil pour économiser l'énergie, elles proposent de contrôler vos installations électriques, de production d'eau chaude ou encore vérifier si votre antenne TV est aux normes. Bien sûr tout cela est gratuit jusqu' à la surprise du devis.

Soyez vigilants, toutes les offres qui vous sont présentées sont bien souvent des ARNAQUES. Ne vous laissez pas piéger. N'hésitez pas à vous renseigner, parlez en autour de vous, avec vos voisins, à la mairie.

A l'approche des vacances il convient de rester attentif à ces démarches car bien trop souvent nos anciens sont les victimes de gens peu scrupuleux.

20 ans déjà



En mai 1994, à l'initiative de passionnés de Football les clubs de Pamproux, Salles, La Mothe Saint-Héray, Exoudun et Sainte Eanne se sont regroupés pour former le FCHVS 94.

Dès les premières années le succès est au rendez-vous et très vite les résultats s'affichent. Plusieurs titres de Champion Départemental dans les catégories 13 ans, 15 ans et 18 ans sont décrochés. En 2007, l'équipe sénior devient championne départementale et accède à la 3^{ème} division. Fort de la qualité de la formation et de l'investissement de chacun, le FCHVS voit sa certification « Label Ecole de

Foot » renouvelée en 2007. En 2008, l'équipe de la catégorie 15 ans, accède au niveau régional.

Aujourd'hui avec plus de 100 licenciés et 6 équipes, le FCHVS 94 est une structure très attractive, qui poursuit son action de formation auprès des jeunes de 6 à 18 ans.

En cette fin de saison 2013/2014, l'équipe de la catégorie U18 jouera les phases finales de son championnat et l'équipe Senior terminera 4^{ème} du sien.

Encore une saison bien remplie.



Le relais d'assistantes maternelles (RAM)

« Les P'tites Belettes »

Ouvert le jeudi à La Mothe

Animations entre 9h30 et 11h30 à la Maison des Associations

Permanences à la mairie de 13h00 à 17h00

Portes ouvertes le 30 novembre de 15h00 à 17h00 à la Maison des Associations

Info par tél : 07 61 80 60 00 ou petitesbelettes@gmail.com

L'espace jeunes,

horaires d'ouverture

le mercredi et samedi

de 14h00 à 18h00

Soirée à thème le vendredi

De 18h00 à 23h00

Tél : 06 99 63 02 70

OUTULAVU ?



Réponse dans ce bulletin

So British,



Apprendre à se connaître, La Mothe Saint-Héray à l'heure anglaise !

Deux journées pour se rencontrer, échanger et se divertir, autour d'un programme culturel, ludique, sportif et culinaire. A partager sans modération, dépaysement garanti.

Le WE du 19 et 20 juillet 2014.



Course de la Rosière

Dimanche 7 septembre 2014

Courses enfants

5 Km

10 Km

Pensez à vous inscrire, certificat médical obligatoire pour les adultes, autorisation parentale pour les enfants.

Calendrier des activités à venir

JUIN

- 5. Marché.
- 6. Théâtre en plein air.
- 14 et 15. 20^e anniversaire du FCHVS 94.
- 21. Fête de la musique.
- 21 et 22. Les Nouvelles Métamorphoses.
- 28. fête des écoles.

JUILLET

- 3. Marché.
- 13. Feu d'artifice.
- 19 et 20. La Mothe à l'heure Anglaise.
- 26 et 27. Brocante.

AOÛT

- 4. Don du sang.
- 7. Marché.
- 29. Tour Poitou Charentes cycliste.
- 31. Rallye automobile.

SEPTEMBRE

- 4. Marché.
- 5, 6 et 7. Fête de la Rosière.
- 7. Courses enfants. 5 et 10 Km.
- 13. Forum des associations.

Important
DATE!

Don du sang



Le 4 août 2014
16h30 à 19h30

Halles de La Mothe

Une démarche à effectuer, une question, besoin d'un simple renseignement ?

Sur des sujets tels que la famille, la citoyenneté, la justice, le logement, et bien d'autres, le service public répond à vos attentes. <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers>

Restez connecté : Notre site internet s'enrichit. Retrouvez toutes les informations du quotidien dont vous avez besoin. Les rendez-vous incontournables, associatifs, culturels, de loisirs, et bien d'autres encore. Le calendrier journalier vous délivre les informations indispensables pour préparer vos activités et envies de sorties, car il se passe toujours quelque chose à La Mothe et ses environs. <http://www.la-mothe-saint-heray.fr>



Rédacteurs : Elus, associations et particuliers,
Comité de rédaction : Commission communication,
Coordination et CAO : Cellule communication,
Directeur de la rédaction : Mr le Maire de La Mothe Saint-Héray.